



Envoyé en préfecture le 16/10/2024  
Reçu en préfecture le 16/10/2024  
Publié le 16/10/24  
ID : 031-213104219-20241015-DEL2024\_05\_12-DE

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT HAUTE - GARONNE</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PINS-JUSTARET</b>
---	--

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 15 octobre 2024
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-quatre et le quinze octobre dix-huit heures Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la commune, sous la présidence de M. Philippe GUERRIOT, Maire.
27	27	23	
DATE DE LA CONVOCATION			
9 octobre 2024			
DATE D'AFFICHAGE			
9 octobre 2024			

**Etaient présents**  
Mesdames GAMBET, MARTIN-RECUR, PEREZ, ABADIE, LAFONT, SAUVAGE, RAHIN, VIOLTON, BEGUE, BESOMBES  
Messieurs GUERRIOT, GAROUSTE, RENOUX, CARRIERE, PERON, GOUSSET, CHARRON, BERGONZAT

**Procurations**  
Mme TARDIEU avait donné procuration à Mme PEREZ  
Mme COMBA avait donné procuration à Mme LAFONT  
M. BONTEMPS avait donné procuration à M. RENOUX  
Mme MARTY avait donné procuration à M. PERON  
M. MIJOLE avait donné procuration à M. GUERRIOT

**Absents**  
M. PIRIOU, Mme COUESNON, Mme PRADERE, M. MORANDIN

Mme PEREZ a été élue secrétaire de séance à l'unanimité (24 voix pour).

**DELIBERATION N° 2024-05-12**

**FERMETURE DE POSTES - TOUS SERVICES**

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs, Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il convient de délibérer sur la fermeture des postes devenus vacants et/ou non pourvus.

- Vu le code général des collectivités territoriales,
  - Vu le code général de la fonction publique territoriale,
  - Vu les avis favorables du Comité Social Territorial en date du 25/06/2024,
- Le Conseil Municipal,



Envoyé en préfecture le 16/10/2024  
Reçu en préfecture le 16/10/2024  
Publié le 16/10/24  
ID : 031-213104219-20241015-DEL2024\_05\_12-DE

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (23 voix pour),

**DECIDE** la fermeture des postes ci-dessous indiqués :

1 poste d'attaché à temps complet créé par délibération n° 2014-09-05 du 25/11/2014
1 poste de rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> Classe à temps complet créé par délibération n° 2021-02-09 du 19/03/2021.
1 poste d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet créé par délibération n° 2019-06-04 du 27/06/2019.
1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet créé par délibération n° 2017-03-08 du 11/04/2017.
1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet créé par délibération n° 2020-02-18 du 25/02/2020.
1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet créé par délibération n° 2023-05-24 du 13/12/2023
1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet créé par délibération n° 2023-05-24 du 13/12/2023
1 poste de technicien à temps complet créé par délibération n° 2022-03-08 du 18/05/2022
1 poste d'adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet créé par délibération n° 2015-02-04 du 30/03/2015
1 poste d'adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet créé par délibération n° 2022-04-11 du 21/09/2022
5 postes d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet créés par délibération n° 2015-02-03 du 30/03/2015
1 poste d'adjoint technique à temps complet créé par délibération n° 2022-04-11 en date du 21/09/2022.
1 poste d'adjoint technique à temps complet créé par délibération du 28/07/2008.

Ainsi fait et délibéré à Pins-Justaret, le 15 octobre 2024  
Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

Philippe GUERRIOT

